

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2019

1 – PERSONNEL

Le Conseil Municipal vote le montant des primes annuelles du personnel pour l'année 2019.

2 – INDEMNITES ELUS

Le Conseil Municipal vote l'augmentation de la base des indemnités des élus. L'indice de référence est de 1030 au lieu de 1015.

3 – TRAVAUX

Le maire informe le Conseil de l'avancement des travaux :

- la remise en état de deux logements (1D, 2rue St Nicolas et 2G, 2 rue des Ecoles) est terminée.
- la mise en conformité du local des pompiers est en cours.

4 – LOCATION

Le Conseil Municipal vote la location à compter du 01 02 2019 de l'appartement 1D situé 2 rue Saint Nicolas à Mr et Mme Yannick MILLET.

5 – MAIRIE

Le Conseil Municipal valide l'offre du coordonnateur de sécurité suite à l'appel d'offre. La Société ALPES CONTROLE est retenue pour un montant de 5 180 euros HT
L'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre est clos. 7 réponses. Synthèse en cours.

6 – OFFICE NATIONAL DES FORETS

Le Conseil Municipal valide le programme 2019 présenté par les services de l'ONF. Les travaux concernent la parcelle n° 4. Le montant estimé est de 2 630 euros HT.

7 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

Mr TETU donne le compte rendu de la réunion avec SR3A (Syndicat de la rivière d'Ain).

8 – DEBAT NATIONAL

Un registre de doléances sera mis à disposition du public à la mairie.